

# L'Écho des Toits

La revue de l'Association des Retraités du CEA - Valduc

---

N° 17

Septembre 2025

Agenda et carnet 2

L'Edito 3

Brèves 4

Zoom sur  
Sport et Handicap 9

Botanique 11  
Plantes sauvages  
toxiques (suite)

Potins de la  
Marmotte 15

Château de Vaux-le-Vicomte

---

## Agenda ARCEA Valduc

Jeudi 18 septembre	Croisière sur la Saône au départ de Gray et visite du château de Champlitte
Jeudi 25 septembre	Chantier de déconstruction de SuperPhénix avec la SFEN
Jeudi 9 octobre	Le nucléaire dans l'espace par Yannick d'Escatha – conférence organisée dans le cadre de la fête de la Science.
Jeudi 16 octobre	Découverte d'Autun
Jeudi 6 novembre	Visite de la crypte Saint Bénigne
Jeudi 11 décembre	Visite de la caserne de la CRS de Plombières les Dijon (ancien séminaire)

## Carnet



**Depuis le dernier numéro de l'Echo des Toits, l'ARCEA Valduc a le plaisir d'accueillir**

Laurence De Lamer, Catherine Cuisnier, Alain Garcia, Jehan Vanpoperynghe, Denise Guidon

**Bienvenue à eux !**

**... mais a la tristesse de perdre**

Marcelle Rousseau-Muller, Arlette Perret, Guy Pardieu, Henri Guidon, Gisèle Jorrot, Jean-Marie Guerinat

**Nous renouvelons nos condoléances à leurs familles**

# L'édito

Bruno Duparay

La période estivale a débuté par une canicule précoce souvent difficile à supporter et pouvant avoir des répercussions sur notre santé si l'on n'y prend pas garde. Ce type d'évènement climatique risque de se reproduire de plus en plus fréquemment. Nous vous avons rappelé les bonnes pratiques, pour faire face aux fortes chaleurs, en juin dernier, dans l'infolettre *Fortes chaleurs : adoptez les bons réflexes !*

Durant l'été, de nombreuses manifestations sont organisées : festivals, concerts, spectacles, fêtes de village, brocantes et animations auxquels vous avez peut-être participé. C'est aussi l'occasion de se retrouver en famille ou entre amis pour une fête ou un séjour dans un lieu de villégiature. Sachons profiter de ces moments de bonheur pour se retrouver mais n'oublions pas ceux, qui par isolement ou raisons de santé, ne peuvent profiter de ces occasions de bonheur partagé.

Durant l'été les randonneurs ont continué à marcher chaque semaine. Merci aux animateurs pour leur engagement !

Dans ce troisième numéro de l'année de *L'Echo des Toits* vous trouverez les résumés des dernières activités ou sorties, en espérant donner l'envie à ceux qui ne sont pas encore décidés, de venir rejoindre les fidèles participants.

Pour ce dernier semestre des évènements ou sorties organisées par la SFEN BFC vous sont proposées : visite du site de Creys-Malville et conférence sur le nucléaire dans le spatial à l'occasion des journées *Science en Fête*. Cette collaboration permet de diversifier l'offre qui, dans ce cas, présente un caractère plus technique, mais aussi d'avoir un nombre de participants suffisant pour optimiser les coûts fixes liés au transport et aux visites guidées. Au programme également, entre autres, une visite d'Autun, la crypte St Bénigne... L'automne sera encore riche de découvertes !

Après une longue période de vacance du poste, Anne-Isabelle Etienvre a été nommée Administratrice Générale du CEA. Des changements aussi à Valduc avec une restructuration qui a pris effet au 1er juillet. Hervé Chollet, désormais directeur, ne manquera certainement pas de nous en parler lors de la prochaine Assemblée annuelle.

Pour les plus anciens d'entre nous, rendez-vous le jeudi 9 octobre 2025 au Pavillon Bacchus à Ahuy pour le repas des grands aînés.

Chacun des membres du bureau reste mobilisé pour vous ! Des sorties – et quelques surprises encore ! - vous seront proposées par la commission Voyages Loisirs Convivialité.

## Brèves du CEA



### Anne-Isabelle Etievre nommée Administratrice Générale du CEA au Conseil des ministres du 11 juillet 2025.

Elle succède à François Jacq, nommé à la présidence du Centre national d'études spatiales (CNES) fin mai. Titulaire d'un doctorat en physique des particules. Elle a rejoint le CEA en 2003 comme ingénieure-chercheuse et y a effectué l'essentiel de son parcours professionnel, devenant directrice de la recherche fondamentale en 2023. Elle a également occupé le poste de conseillère en charge de la recherche au cabinet de la ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur Sylvie Retailleau entre 2022 et 2023.

**Hervé Chollet** nommé directeur du CEA Valduc au 1<sup>er</sup> juillet. Il succède à Marianne Sécheresse nommée Chargée de mission auprès du Directeur des Applications Militaires à cette même date. Rappelons que Hervé Chollet est docteur en Chimie Physique. Entré à la DAM en 1991, il a débuté sa carrière comme ingénieur en R&D<sup>1</sup> dans le domaine du recyclage du Plutonium et de l'Incinération des déchets alpha à Valduc.

**Emmanuel Jacob** nommé directeur adjoint. Diplômé de SUPELEC<sup>2</sup> (promotion 1992), il a débuté sa carrière à Vaujours en tant qu'ingénieur en R&D dans le domaine des lanceurs électrothermiques. Après un passage au DCSA<sup>3</sup> de DIF, il poursuit sa carrière dans le domaine de la sûreté nucléaire au sein de l'ASN puis l'ASND. Il rejoint Valduc en 2013 en tant que chef de service et d'installation, puis en 2020, chef du Département Recherche et Fabrication Nucléaires.

## Brèves de l'ARCEA Valduc

### Château de Vaux le Vicomte, chef-d'œuvre du classicisme français, après une étape à Barbizon, village des peintres (Joël Molherat)



En mai, l'ARCEA Valduc a quitté la Bourgogne pour visiter le Château de Vaux le Vicomte, après une étape à **Barbizon**. Ce village classé, proche de la forêt de Fontainebleau, célèbre l'art et la nature. Le groupe a visité l'auberge Ganne, ancienne résidence d'artistes du XIXe siècle devenue musée des peintres de Barbizon, où ils ont admiré fresques et œuvres collectives. Durant les années 1820 à 1860, de nombreux artistes tels Rousseau, Diaz, Nanteuil et Jardin sont venus chercher l'inspiration dans la nature environnante. En visitant ce village, nous avons découvert la maison de Jean-François Millet, figure majeure de l'école de Barbizon. Son atelier, ouvert au public, permet de voir l'univers du célèbre peintre, dont des œuvres comme L'Angélus et Les Glaneuses sont exposées au musée d'Orsay.

Après environ une heure de trajet en autocar, l'arrivée à **Vaux-le-Vicomte** met en évidence la remarquable perspective du château. La vue à travers le vaste hall d'entrée s'étend jusqu'à l'horizon, offrant un aperçu direct sur les jardins conçus pour sembler illimités. L'accueil est assuré par une guide expérimentée, qui présente l'histoire du domaine créé par Nicolas Fouquet, homme reconnu pour son raffinement et sa culture. Afin de réaliser ce projet ambitieux, Fouquet a sollicité trois artistes majeurs de son temps : l'architecte Louis Le Vau, le peintre-décorateur Charles Le Brun et le paysagiste André Le Nôtre, bénéficiant d'un budget sans contrainte pour concevoir un ensemble d'une grande harmonie et élégance.

Le château de Vaux-le-Vicomte a été inauguré en 1661 lors d'une réception honorant le roi Louis XIV. Cette manifestation de richesse et d'influence a cependant suscité la jalousie royale, conduisant à l'arrestation de Nicolas Fouquet, la confiscation du domaine et au transfert des artistes vers la réalisation du château de Versailles.

<sup>1</sup> Recherche et Développement

<sup>2</sup> Ecole supérieure d'Electricité

<sup>3</sup> Département Conception et Simulation des Armes

Ce monument se distingue par son architecture novatrice et ses jardins à la française. La façade plane du château constitue une singularité pour l'époque, tout en incorporant des éléments traditionnels tels que le bossage et les termes, soigneusement adaptés au terrain.



Les jardins, considérés comme une référence majeure du jardin à la française, offrent une perspective de plus de trois kilomètres, symbole de l'esprit d'innovation de Fouquet et de Le Nôtre. Leur conception vise à valoriser le château et ses dépendances, établissant ainsi une harmonie aboutie entre l'architecture et le paysage.

Parmi les figures associées au domaine, François Vatel s'est particulièrement illustré en contribuant à l'évolution de la gastronomie et de l'art du service à la française. La visite des cuisines du château permet d'approfondir la connaissance de cet acteur majeur du XVII<sup>e</sup> siècle, reconnu pour l'excellence de son savoir-faire culinaire.

### Les allées du Parc

Décidément, les déambulations dijonnaises, avec Clément Lassus-Minvielle, continuent à nous faire découvrir l'histoire de notre ville, comme, ce vendredi 23 mai, au parc de la Colombière puis en suivant les allées pour remonter au monument aux morts du rond-point Edmond Michelet et terminer à la maison Creuzot, rue de Longvic. Le parc de la Colombière, à l'origine privé, d'une surface de 33 ha a été créé à la demande du prince Louis II de Bourbon-Condé (XVII<sup>e</sup>). Le cours du parc le relie au centre-ville de Dijon.



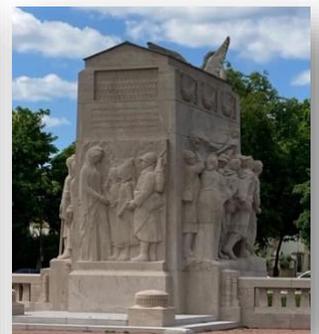
Les vestiges de la voie romaine d'Agrippa reliant Trêve à Rome (1<sup>er</sup> siècle).



**Villa Ruinet** - Félix Ruinet et Paul Mary, avaient fondé, en 1903, une manufacture de chaussons semelés sur l'emplacement d'une fabrique d'automobiles. Puis Félix Ruinet a créé seul, en 1909, une fabrique de chaussures, qui a compté plus de 300 personnes. Vendue en 1957 à l'État, à la suite de difficultés, les hangars ont stocké du matériel de l'armée de l'Air. En 1983, la société Seger rachète le terrain pour construire deux résidences, Les Princes de Condé.



En 1911, l'architecte **Louis Perreau\*** construit pour le directeur de la maison Pernot (fabrique de gâteaux) cette somptueuse villa, que l'on peut découvrir derrière les arbres le long des allées du parc et si l'on se rend aux Jardins d'Arcadie. Peu connu, Louis Perreau est l'architecte qui, à Dijon, a créé l'hôtel des postes et l'immeuble Art nouveau à l'angle des rues du Château et du Temple. C'est aussi à lui que l'on doit le château de Brochon, construit entre 1895 et 1899 avec Albert Leprince.



**Le monument Victoire 1<sup>ere</sup> guerre mondiale** dessiné par l'architecte Auguste Drouot, les sculptures sont de Henri Bouchard, Jean Damp, Paul Gasq et Eugène Piron (classé au titre des monuments historiques). Au dos Henri Bouchard a sculpté un relief représentant le retour à la France de l'Alsace et de la Lorraine.

**La maison du sculpteur Frédéric Creuzot (1832-1896)** avec ses sculptures d'inspiration Renaissance. On peut lire les inscriptions 1866 et 1886 sur la façade.

## Dole, ville de pierre et d'eau (Joel Molherat).

Située entre la Bourgogne et la Franche-Comté, Dole se distingue par son patrimoine remarquable. Le 12 mai, une vingtaine d'adhérents de l'ARCEA Valduc sont allés découvrir les atouts et l'histoire de cette ville caractérisée par la pierre et l'eau. Une guide de l'Office du Tourisme attendait le groupe sur la passerelle du Prélot, d'où il était possible d'observer la vieille ville, ses toits aux petites tuiles superposées, dominés par le clocher imposant de la collégiale.

Après avoir retracé l'histoire de la ville du XIIe siècle à nos jours, notre guide nous conduit dans les ruelles pittoresques tout en décrivant les sites emblématiques de la ville.



La visite débute dans le quartier historique des Tanneurs, où le travail du cuir était autrefois une activité clé grâce au canal utilisé pour le tannage. En longeant ce canal, appelé aussi canal Charles Quint, on atteint la maison natale de Louis Pasteur.

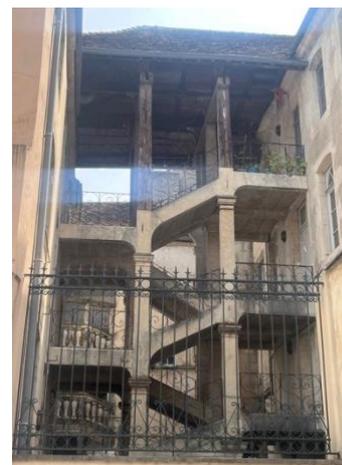


En longeant la passerelle fleurie au bord du canal, on accède à la « Grande Fontaine » ou « fontaine des lépreux ».

Nos pas nous mènent vers le lycée Charles Nodier, ancien couvent des Bernardines, puis vers la médiathèque installée depuis l'année 2000 dans l'ancien Hôtel-Dieu (XVIIe siècle) puis vers la place aux Fleurs, créée au XIXe siècle.



Dole se distingue par ses escaliers complexes, comme ceux visibles près de la fresque murale dédiée aux figures marquantes de la ville. Près de l'Hôtel Terrier de Santans, trois escaliers de différentes époques attirent l'attention. Nous traversons ensuite la place nationale, où se trouvent la collégiale Notre Dame et le marché couvert de style Baltard.



Après le déjeuner au moulin des tanneurs, nous rejoignons notre guide devant la Collégiale Notre-Dame (1509), une église gothique de 73 m de haut, qui possède des œuvres de Pécheux, des vitraux du XVIe siècle et un orgue historique. En fin de visite, la guide propose de monter les 295 marches du clocher pour admirer la vieille ville, la boucle du Doubs et la forêt de Chauv

## Le 23 mai dernier, Joël Guidez était l'invité de la SFEN Bourgogne Franche-Comté pour parler des Réacteurs à neutrons rapides *(Christian Gondard)*

Joël Guidez observe que l'augmentation prévue de l'électrification des usages à moyen terme entraînera un besoin important d'accroître les capacités de production d'électricité. Selon lui, les sources dites « renouvelables » ne pourront pas, à elles seules, répondre à cette demande, en raison notamment de leur caractère intermittent, de la consommation de ressources minérales requises pour leur fabrication, ainsi que de leurs impacts sur l'environnement et le système électrique.

On prévoit une augmentation significative de la part de l'électricité produite par l'énergie nucléaire. Toutefois, avec les réacteurs à eau légère actuels, la consommation de matière fissile (uranium et plutonium) pourrait dépasser les quantités disponibles ou récupérables.

Un forum international a, au cours des années 2000, identifié les types de réacteurs susceptibles de répondre à ce défi sur le long terme. Parmi eux figurent principalement des réacteurs à neutrons rapides, qui utilisent l'isotope 238 de l'uranium, abondant, et produisent autant de matière fissile qu'ils en consomment.

Cette filière de réacteurs s'appuie sur une expérience opérationnelle positive, en particulier en France avec les réacteurs Phénix, SuperPhénix et le projet Astrid. Les développements actuels ont permis de renforcer la fiabilité, la sécurité et l'industrialisation de ces technologies. La France dispose ainsi des compétences nécessaires pour relancer cette filière, qui représente un enjeu stratégique à long terme. Toutefois sa mise en œuvre exigera un engagement politique soutenu dans la durée.



*Joël Guidez est diplômé de l'Ecole Centrale de Paris. Il a effectué sa carrière dans le domaine des réacteurs nucléaires en France et en Europe et a notamment travaillé durant huit ans à la conception des composants de SuperPhénix. A l'arrêt du réacteur, il dirigea le réacteur de recherche Osiris puis le réacteur HFT au Pays-Bas avant d'être attaché nucléaire à l'ambassade de France à Berlin.*

## Sur les pas des randonneurs *(Jean Philippe Chevillet)*



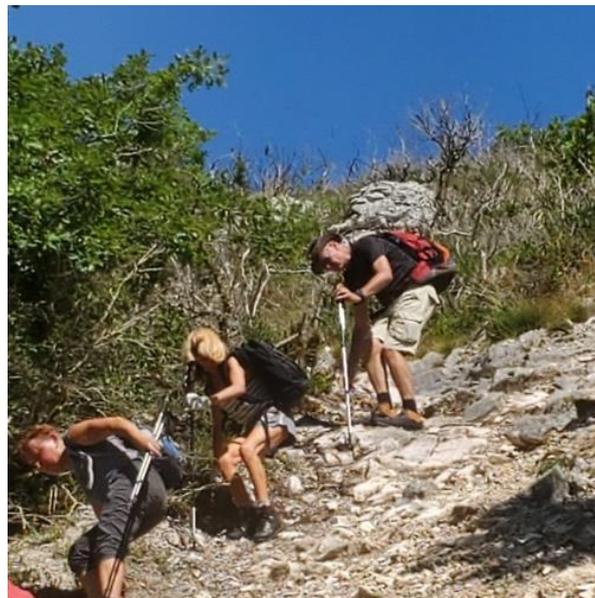
La fin de la saison officielle a été marquée par un événement réunissant, le 8 juillet dernier, les trois groupes au sein du site « le Creux Bleu », situé sur la commune de Villecomte. Depuis leur création, les Écureuils n'avaient pas encore eu l'opportunité d'échanger avec les Marmottes et les Chamois.

Quarante participants ont répondu favorablement à cette invitation, auxquels se sont ajoutés, à l'heure du déjeuner, quatre randonneurs supplémentaires dont la présence a été appréciée.

Afin de tenir compte des différents niveaux, trois itinéraires distincts ont été proposés dans les bois. Les orages ont perturbé la matinée, mais le soleil est réapparu et c'est une atmosphère conviviale qui rayonnait pour l'apéritif offert par le bureau de l'ARCEA Valduc. Le pique-nique qui a suivi a permis aux membres de faire connaissance dans des conditions agréables.

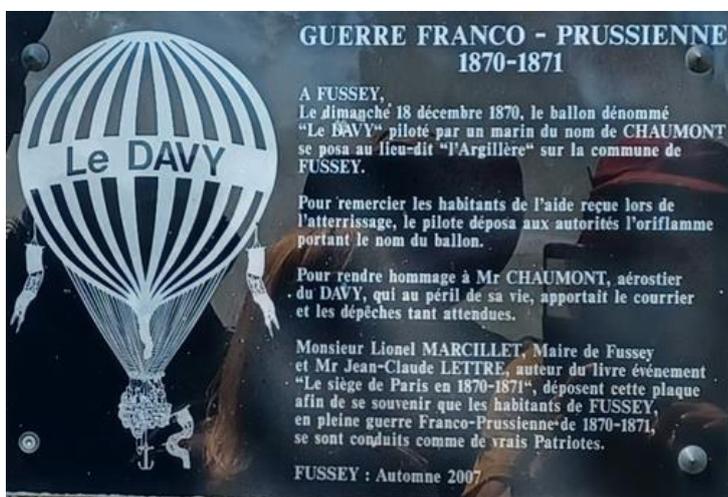


A l'initiative de Jean Claude Signor, **une randonnée sportive « Le sentier du Charles »**, au départ du lac Kir, mène un groupe de 11 participants sur un parcours exigeant ! Le trajet suit le canal jusqu'à l'écluse de Bruant, puis continue avec une première pente parmi plusieurs à venir. Les membres du groupe traversent des combes et parcourent une partie du Batier jusqu'à la Fontaine du Naizou. Ce point marque la pause déjeuner et la fin des principales difficultés. Le retour aux véhicules s'effectue vers 16h00 après avoir parcouru une distance de 23 km avec un dénivelé positif de 950 m.



### Randonnée du 17 juin à Fussey (Jean-Claude Signor)

Lors de cette randonnée, une stèle éveille notre curiosité. Un évènement insolite a eu lieu sur la commune de Fussey le 18 décembre 1870 pendant la guerre contre les Prussiens. **Le Davy, un ballon monté**, est parti de Paris assiégé, avec deux personnes dans la nacelle, un marin pilote et un officier, transportant 70 kg de courrier. Porté par le vent, il survole la bataille de Nuits-St-Georges, puis il perd de l'altitude et se pose violemment au lieu-dit l'Argillière. Des habitants, présents alentour, sont venus à l'aide pour immobiliser, puis crever le ballon pour le soustraire à la vue de l'ennemi prussien. L'officier blessé sera soigné par l'instituteur et le pilote sera accueilli par le maire. Pour remercier les habitants de les avoir protégés des prussiens, le commandant a offert au maire l'oriflamme du ballon, portant l'inscription « Le Davy » (toile de coton de 5,92 m sur 58 cm). Conservée depuis à la mairie, elle a été restaurée et classée monument historique en 2015.



A suivre... Un article complet sur l'histoire du Convoyage aérien du courrier pendant le siège de Paris – écrit par Jean-Claude Signor - dans le numéro 18 à paraître en décembre 2025.

## Sport et handicap en Côte d'Or

Joel Molherat



### Connaissez-vous le Service Départemental à la Jeunesse (SDEJ21) ?

Ce service de l'académie de Dijon, est compétent en matière de politiques relatives à la jeunesse, aux sports, à la vie associative, à l'engagement civique et à l'éducation populaire. Il assure la gestion et l'animation à travers le centre de ressources et d'informations pour les bénévoles. A ce titre, il soutient, conseille, accompagne et informe le mouvement associatif.

En matière de sports, santé et bien-être, le SDEJ21 accompagne les ligues et comités dans le développement des dispositifs fédéraux sports-santé notamment en matière de formation. Il valorise les dispositifs fédéraux par la diffusion du Médicosport-santé auprès des médecins prescripteurs et du grand public.

Lors de la réunion d'avril de la commission Accessibilité du CDCA, le SDEJ21 est venu présenter ses missions en matière de sport et de handicap, la promotion des valeurs olympiques et la lutte contre les violences dans le sport. Le SDEJ21 assure la gestion et l'animation à travers le centre de ressources et d'informations pour les bénévoles. A ce titre, il soutient, conseille, accompagne et met en place des informations à destination du mouvement associatif.

S'agissant des sports et politiques publiques et haut niveau, le SDEJ21 a pour missions de promouvoir, communiquer, aider les projets d'accessibilité et d'équipements sportifs pour l'obtention de subventions.



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Côte-d'Or



#### Exemples de projets soutenus :

- Minibus du comité départemental  
HANDISPORT
- Vélos adaptés au TANDEM club  
dijonnais

1,

Dans le cadre de Sport, Santé et citoyenneté, le SDEJ 21 promeut le handisport via la gestion et la promotion du Label Valides-Handicapés dans le département, en collaboration avec le Comité Départemental handisports de côte d'Or (CDH21), le Conseil départemental de la Côte d'Or, l'Éducation nationale, la Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Côte d'Or (MDPH21), la Direction Départementale des Territoires (DDT21), le Comité Paralympique et Sportif Français et les acteurs du sports-handicap.

Sur la plateforme participative, mise en place par l'Etat et nommée HANDIGUIDE, (<https://www.handiguide.sports.gouv.fr/recherche-structure>) on trouve le référencement – en France - de l'ensemble des structures sportives accueillant des personnes en situation de handicap. Selon que le handicap soit moteur, auditif, psychique, visuel, mental, troubles du spectre de l'autisme, maladie invalidante et polyhandicap, vous pouvez voir une sur une carte de l'activité sportive possible, une localisation ainsi qu'une liste de clubs (données administratives, nature des activités proposées et des équipements...) comme par exemple : le tennis à Dijon et dans son agglomération.

## 2 opportunités trouvées pour pratiquer du parasport

**FILTREZ VOTRE RECHERCHE**

ACTIVITÉ(S) SPORTIVE(S)

TENNIS

**Organisation de la pratique**

Les personnes handicapées et non handicapées pratiquent ensemble.

Seuls les participants en situation de handicap participent à la séance.

**Type de déficience ou handicap**

Handicap moteur

Handicap auditif

Handicap psychique

Handicap visuel

Handicap mental

Troubles du spectre de l'autisme

Maladie invalidante

Par liste Par carte

Résultats par pages 10

A titre d'information et pour les sportifs curieux, la plateforme [https://data.sports.gouv.fr/pages/portrait-territoire/?refine.dep\\_code=21&refine.reg\\_code=27](https://data.sports.gouv.fr/pages/portrait-territoire/?refine.dep_code=21&refine.reg_code=27) permet d'accéder à l'inventaire des activités et équipements sportifs et des clubs sur l'ensemble des communes de France.

**Duc Tennis**

TENNIS

2.66 kilomètres

Nous proposons sur le site de l'UFR Staps, du para tennis

**CHEVIGNY TENNIS CLUB**

TENNIS

6.65 kilomètres

Le Cheigny Tennis Club est une association sportive familiale et conviviale qui existe depuis plus de 50 ans. Toutes les catégories du tennis sont présentes des plus jeunes a...

## Les plantes sauvages toxiques en France (2e partie)

Jean Luc Dumas

**Le Concombre d'âne** (ou **Cornichon sauteur**) est une plante herbacée méditerranéenne de la famille des Cucurbitacées à tiges rampantes, poussant à basse altitude. Parmi ses feuilles, des fruits ovoïdes velus, bleu-vert, de 3 à 5 cm projettent leurs graines jusqu'à 10 mètres sous forte pression avec un liquide poisseux et irritant. Le poison, produit dans les racines mais présent partout dans la plante, provoque des irritations cutanées : il est donc conseillé de ne pas la toucher. *Fin septembre, lors d'une randonnée dans les monts du Vaucluse, notre curiosité a été attirée par cette plante vivace rampante aux tiges dressées et poilues, ressemblant à un semis de cornichons.*



**Les Aconits** sont des plantes vivaces herbacées montagnardes de 60 à 120 centimètres, dont les feuilles d'un vert sombre sont palmées avec des divisions lobées. Leurs fleurs semblent coiffées d'un casque. Elles contiennent des alcaloïdes toxiques, dont l'aconitine, puissant neurotoxique, poison mortel pour les humains et pour de nombreux animaux. **Eviter, absolument, de les cueillir.**

**L'Aconit Napel** (aussi appelé Casque de Jupiter), avec ses belles fleurs violettes, est considéré comme la plante la plus toxique d'Europe, quelle que soit la partie. Il suffit de 2 à 4 g de racine fraîche pour obtenir une dose mortelle. La victime la plus célèbre de l'aconit est Claude, le 4<sup>ième</sup> Empereur Romain, empoisonné par son épouse. Utilisé dans l'Antiquité comme Arsenic végétal, notamment pour empoisonner les flèches. Il pousse un peu partout en France mais est moins présent dans l'Ouest.



**L'Aconit Tue-Loup** est fréquemment observé auprès de l'**Aconit Napel**, dont il se différencie par sa taille plus élevée et ses longues grappes de fleurs jaune pâle, au casque plus étroit. Depuis l'Antiquité cette plante a été utilisée pour empoisonner les flèches ou pour éliminer les animaux sauvages dont on voulait se protéger (chacals, tigres, renards, loups...) notamment en incorporant de la racine d'aconit à de la viande avariée, utilisée comme appât.



La **Digitale pourpre** ou **Grande Digitale** est fréquente en France sauf des régions méditerranéennes, hors Corse, où elle est très commune et les Landes. Elle pousse dans les clairières et chemins forestiers sur sols siliceux. Très vénéneuse, y compris par contact : 10 g de feuilles sèches et 40 g de feuilles fraîches sont mortels pour l'homme. On en extrait la **digitaline** ou **digitoxine**, utilisée comme tonocardiaque (traitement de la tachycardie et de l'arythmie cardiaque). De la même famille botanique, la digitale jaune et la digitale laineuse sont également toxiques.



En Europe, on recense environ 25 espèces de **Dauphinelles** ou **Pied-d'alouette**, plantes herbacées généralement vivaces, rarement annuelles ou bisannuelles. Beaucoup de dauphinelles ont des aires de répartition très restreintes et plusieurs figurent sur la liste des espèces menacées. Les feuilles sont profondément découpées en 3 à 7 lobes pointus et dentés. La hampe florale, dressée, affiche des dimensions variables selon l'espèce, oscillant de 10 cm pour certaines espèces alpines à 2 m pour les formes les plus imposantes des prairies. Les fleurs sont de teintes violettes, bleues, rouges, jaunes ou blanches. Toutes les parties de la plante contiennent des alcaloïdes, provoquant des vomissements, lorsqu'ils sont ingérés, et même, à forte dose, pouvant entraîner la mort ! Plusieurs espèces sont cultivées comme plantes d'ornement, sélectionnées pour leurs épis de fleurs denses et voyants.





**L'Actea spicata**, arbrisseau aux fleurs blanches et aux baies noires particulièrement toxiques, pousse dans les forêts humides en basse montagne, sur les sols calcaires. En cas d'ingestion, vomissements, diarrhées, tachycardie, céphalées, hypotension, vertiges, mort par défaillance cardio-vasculaire peuvent survenir.



**L'Adonis vernalis**, petite plante herbacée à fleurs jaunes, pousse surtout sur les pelouses calcaires et les pentes rocailleuses. Les fleurs apparaissent vers les mois de mars/avril en plaine et mai/juin en montagne. Cette espèce est présente en France dans le Massif central, dans les grands Causses et aussi en Alsace. Ces racines, tiges et graines contiennent un alcaloïde, l'**adonidine**, pouvant provoquer vomissements, diarrhées, paralysie respiratoire et troubles cardiaques. La dose létale est de 0,6 g pour un homme.



**La Ciguë** (*Grande Ciguë*, *Petite Ciguë*, *Ciguë aquatique*), plante très toxique était le poison officiel des **Athéniens**, pour exécuter les condamnés à mort. La plus célèbre victime fut le philosophe **Socrate**. Des intoxications humaines accidentelles peuvent se produire par confusion de la plante et/ou de sa racine avec d'autres plantes comestibles comme le panais, le céleri, le navet, le cerfeuil des bois, la carotte et même, pour la plantule, avec le persil. L'odeur désagréable de la plante adulte, évoquant l'urine de souris ou de chat quand on la froisse, limite heureusement les risques d'ingestion.



La **Belladone**, plante vivace de grande taille, est caractérisée par des tiges robustes, ramifiée, légèrement velues, et de couleur rougeâtre. Elle atteint généralement entre 1,5 à 2 m de hauteur présentant un port dense et touffu. On rencontre cette espèce dans les clairières de bois humides d'altitude (Alpes, Jura, ...). Ses différents organes contiennent de l'atropine et d'autres substances à effet encore plus puissant. Les baies sont le plus souvent responsables d'intoxications, surtout chez l'enfant (le goût des baies est doux) qui peuvent aisément les confondre avec des **myrtilles**. Chez l'adulte, 10 à 15 baies ingérées peuvent provoquer la mort tandis que 2 à 3 baies suffisent à entraîner une intoxication grave chez l'enfant. Il existe également un risque d'intoxication humaine par consommation indirecte d'oiseaux ou d'escargots se nourrissant eux-mêmes de feuilles ou de fruits de Belladone, auxquels ces animaux sont insensibles.



Le **Daphné** (également connu sous le nom de morillon, camélee ou daphné des alpes) est un arbrisseau mesurant entre 40 et 120 cm, avec des tiges droites, en forme de baguettes souples terminées par des bouquets de feuilles minces et allongées. Ses fleurs rouges ou roses apparaissent en février, avant l'apparition des feuilles, et exhalent une délicieuse odeur. Les fruits rouges mûrissent de juillet à septembre. Le nom scientifique du **Daphné** fait référence à la figure mythologique

grecque, fille de Pénéée courtisée par Apollon. Refusant de céder à ses avances, elle demanda à son père Pénéée de la transformer en laurier rose. En grec, Daphné est le nom du laurier. Le nom arabe du Daphné, *Defla*, signifiant "poison mortel". L'ensemble de la plante est **toxique**, que ce soient les feuilles ou les fruits. La dose toxique correspond à l'ingestion de 4 à 5 fruits tandis que la dose létale pour un adulte se situe entre 10 et 20 fruits. Les fruits ont parfois été utilisés comme appâts pour empoisonner poissons, renards et loups.

**Nota :** Depuis le 1 juillet 2021, les distributeurs ou vendeurs de végétaux ont l'obligation d'informer les acquéreurs de plantes vivantes présentant un risque pour la **santé humaine** par un document d'accompagnement indiquant la dangerosité de ces végétaux : <https://plantes-risque.info/plantes/>

**L'Ambroisie à feuilles d'armoise**, est une plante herbacée annuelle à fleurs vertes, originaire d'Amérique du Nord, désormais présente en Europe où elle envahit les zones rudérales agricoles. La majorité des départements français sont concernés. Cette espèce pionnière et nitrophile est connue pour la dispersion de son pollen pouvant provoquer des allergies chez les personnes sensibles (rhinite allergique). Elle est majoritairement présente dans la vallée du Rhône où l'assurance maladie estime le coût de ses effets entre 12 et 20 millions d'euros par an.

**Autres plantes dont le pollen peut être allergisant** : noisetier, aulne, bouleau, chêne, charme, cyprès, frêne, genévrier cadre, murier à papier, olivier, ainsi que différentes graminées comme l'ambroisie, l'armoise, le plantain, la baldingère, la canche, la fétuque, le fromental, et la pariétaire...

**Le Sumac vinaigrier**, arbuste originaire d'Amérique du Nord, a été introduit en Europe comme plante ornementale. Ses fruits acides servent parfois à fabriquer une sorte de limonade rose. Cet arbuste pousse surtout sur les pentes sèches et rocailleuses des terrains calcaires. Le latex du Sumac est toxique et son contact avec la peau peut provoquer des allergies ou des dermatoses.

**Les Alocasias**, plantes tropicales de plus en plus populaires, sont généralement cultivés en pot et en serre. On en dénombre 91 espèces originaires des régions allant de l'Asie tropicale et subtropicale à l'Australie orientale. La tige (un rhizome) contient des cristaux d'oxalate de calcium raphides ainsi que d'autres irritants susceptibles - en cas d'ingestion - d'engourdir et de provoquer un gonflement de la langue et du pharynx causant des difficultés respiratoires et de fortes douleurs de la gorge. Les parties inférieures contiennent encore plus de poison.

**L'Agave d'Amérique** est une espèce originaire d'Amérique du Nord. Très utilisé en horticulture, il existe maintenant sur tous les continents et est considéré comme invasif dans le sud de la France, notamment dans le Parc national des Calanques où des campagnes d'arrachage ont régulièrement lieu. La sève de cet agave, qui contient des huiles irritantes et des cristaux d'oxalate, peut provoquer des dermatoses. Celles-ci peuvent être combattues avec l'air chaud d'un sèche-cheveux en plusieurs passages sur les rougeurs ou démangeaisons, l'effet, très rapide, soulage énormément.

**Le Datura wrightii**. Cette plante herbacée très toxique, est parfois utilisée comme hallucinogène. Originaire du Mexique et du Sud-ouest de l'Amérique du Nord, elle est très vite exportée et étudiée dans les régions chaudes de la planète, en raison de sa beauté et des substances convoitées qu'elle contient. D'un port étalé et buissonnant, sa taille varie de 0,4 à 1,5 mètre de hauteur. Ses fleurs, en forme d'entonnoir, sont blanches, très souvent teintées de violet, et dégagent un parfum délicat. Ce Datura est réputé anciennement pour son utilisation divinatoire et hallucinogène lors de cérémonies par certaines tribus indiennes.

Les variétés de **Brugmansia** sont originaires des régions tropicales d'Amérique du Sud. Au stade végétatif initial, le jeune plant pousse vers le haut sur généralement une seule tige, jusqu'à ce qu'il atteigne sa première fourche principale à 80-150 cm de hauteur. Il ne fleurit qu'après avoir atteint cette fourche. Cultivées comme plantes ornementales en pot dans le monde entier, leur toxicité la plus courante se manifeste généralement par une pupille dilatée qui peut survenir notamment chez les enfants en se frottant les yeux avec la main après avoir touché la plante.





L'**If commun**, ou **If à baies**, est une espèce de conifères non résineux. Longévif et poussant lentement, il peut atteindre 25 m de haut, mais la plupart des individus sont plus petits. Le bois d'if était très utilisé au Moyen Âge pour la confection des arcs et des arbalètes, les Anglais, en firent le *longbow* (arc long anglais), dont l'utilisation fut décisive en 1346 lors de la bataille de Crécy. Toutes les parties de l'arbre, sauf l'arille rouge entourant la graine, sont très toxiques. Les fleurs des pieds femelles sont verdâtres et forment des fruits, rouge vif, qui, jadis étaient consommés en confiture, puisque, seule la chair du fruit n'est pas toxique ! La graine, quant à elle, est mortelle pour les mammifères qui la mâcheraient. De nombreux cas d'empoisonnements mortels sont signalés dans la littérature.



La **Rue officinale** (appelée aussi **Rue des jardins** ou **Rue fétide**), sous-arbrisseau très ramifié et ligneux à la base, peut atteindre 70 cm à 100 cm de hauteur. Ses feuilles vert glauque, semi-persistantes, sont un peu charnues. Ses fleurs, petites, de couleur jaune verdâtre, sont regroupées en corymbe. Dégageant une forte et pénétrante odeur rappelant le coco (régλισse + citron), cette plante toxique fut utilisée autrefois pour ses propriétés abortives en raison des très violentes contractions abdominales qu'elle provoque, causant l'expulsion du fœtus mais également des hémorragies entraînant souvent la mort de la mère. Un contact avec la plante suivi d'une exposition au soleil peut provoquer une dermatite aiguë. Il convient de bien nettoyer au savon la peau touchée avant toute exposition au soleil, ou de protéger la partie de peau touchée d'un vêtement.



La **Bryone dioïque** ou **Navet du Diable**, plante herbacée vivace à fleurs grimpantes des haies par ses vrilles et ses feuilles palmées, est l'une des rares cucurbitacées spontanées dans les régions tempérées avec le concombre d'âne. Cette plante est vénéneuse par ses baies rouges et sa racine. L'absorption de 15 baies, attrayantes par leur couleur, suffirait à provoquer la mort d'un enfant, et 40 seraient mortelles pour un adulte. La bryone peut provoquer des dermatites (plus ou moins irritantes) par simple contact cutané.



La **Jusquiame Noire** est une plante annuelle ou bisannuelle, à odeur désagréable dont la tige est velue et visqueuse. Les nombreuses feuilles sont molles et douces au toucher. La fleur est en corolle tubulée, terminée par cinq larges lobes arrondis de couleur jaune pâle, avec des nervures pourpres ou violettes. Toxique, elle pousse dans les terrains en friche ou labourés, souvent près de la mer ou à proximité de bâtiments agricoles. Les symptômes de l'intoxication sont identiques à ceux du datura ou de la belladone. Les surdosages peuvent entraîner spasmes, hallucinations, tachycardie, perte de conscience et arrêt respiratoire. La toxicité bien réelle est cependant très rarement observée. Il a été signalé une confusion de la racine avec celle du persil.

## L'Echo des Toits N° 16 - Compléments d'information et ERRATUM

L'**huile de ricin** est une huile végétale non alimentaire extraite des graines de **ricin**. Ces graines contiennent deux substances qui sont un poison pour l'être humain : la ricine et la ricinine. Selon un document de l'université de Limoges, la ricine serait 6 000 fois plus toxique que le cyanure. En revanche, l'huile extraite des graines ne contient pas ces substances toxiques, puisqu'elles ne sont pas solubles dans l'huile. L'huile n'est donc ni toxique, ni dangereuse. En médecine naturelle, cette huile est utilisée depuis longtemps comme purgatif.

### ERRATUM :

Inversion de photos pour les informations concernant les asperges, lire :



**Asperge sauvage**



**Asperge des bois**

La **liste des plantes toxiques** de cet article (EDT 16 & 17) n'est pas exhaustive, elle présente les plantes toxiques les plus dangereuses et les plus communes à notre environnement (jardinage, balades, randonnées...).

## Les potins de la marmotte

Comme avant, quoi !

Pierre DE CONTO

La nuit tombe et les étoiles s'allument une à une à l'horizon lointain. Une marmotte prend le vent, quand elle aperçoit deux silhouettes se rapprochant de son terrier. Méfiante, elle recule pour ne plus laisser que la pointe du museau hors de trou. Les intrus sont deux enfants. Ils avancent lentement, sans doute parce que la pente est raide ; peut-être aussi parce qu'ils sont fatigués ? Le plus grand a un sac à dos davantage décousu que garni et tous deux ne semblent pas chaudement vêtus, malgré le froid naissant.



Bien plus tard, la marmotte apprendra que ces deux enfants ont dû quitter un pays lointain (*pour ne pas dire en guerre*) et qu'ils viennent d'abandonner (*de fuir ?*) leur quartier d'accueil dont l'école a été saccagée - sur fond de magasins et de voitures en feu - lors d'une soirée « festive » dédiée au sport ... Ils ont l'air triste, mais une lueur d'espoir semble poindre dans leur tête, car ils découvrent ici un environnement calme, accueillant, où ils peuvent avancer sans crainte même la nuit : la montagne. Certes, sur les crêtes proches, quelques animaux insomniaques laissent entrevoir leurs longues cornes sur un fond de lune. Les enfants en sont impressionnés, mais ils ont le sentiment qu'ils n'ont rien à craindre d'eux. Il s'agit de bouquetins, car à cette heure avancée tous les chamois sont couchés. D'ailleurs, les enfants eux-mêmes ne sont-ils pas à la recherche d'un lieu pour dormir ? La marmotte leur offrirait bien le gîte, mais... mais c'est trop tard, ils ont déjà disparu derrière les rochers ! Alors, en cherchant à s'endormir, la marmotte se met à penser, à imaginer la suite de l'histoire ...

Outre un nouveau lieu d'accueil ces enfants recherchent peut-être aussi une autre école, dans laquelle l'on apprend à lire ou à compter, certes, mais aussi à vivre ensemble. Ils imaginent que de telles écoles existent, où l'on y enseigne également les valeurs humaines, autant de notions qui génèrent naturellement la solidarité, le respect d'autrui, malgré les différences. A ces évocations, la marmotte dirait : **comme avant quoi !** Ils pourraient sans doute s'y faire aussi des amis... **comme avant quoi !** Hélas, il semblerait que nombreuses sont ces écoles du passé qui ont disparu ou sont en voie de l'être. Est-il opportun de le regretter ? Des enseignants ne s'enhardissent-ils pas à dire qu'on leur inculque régulièrement qu'ils doivent combattre les inégalités avant d'enseigner ? Certes, ce souci est honorable, mais il ne doit pas estomper les

fondamentaux de l'école. Que dire encore des recommandations faites à d'autres, afin qu'ils modèrent le zèle de certains parents ? Que leur est-il reproché ?

De pallier l'appauvrissement des programmes scolaires en apprenant eux-mêmes la lecture à leurs enfants. Or, apprendre à lire précocement creuserait davantage les inégalités ! Dans un moment de faiblesse on pourrait adhérer à cette conclusion, si ce n'était qu'une telle conduite ne peut qu'accroître la baisse de niveau et l'idée de nivellement par le bas.

En attendant, la marmotte espère que les enfants auront trouvé un abri dans les rochers pour s'y reposer un peu. Ce soir, elle ne saura rien de plus sur eux.

Or l'histoire ne s'arrête pas là. A l'aube, les enfants sont arrivés aux abords d'une étable. Un troupeau de Tarentaises était à la traite. Le lait remplissait des bidons proches sur lesquels se porta rapidement le regard des enfants, au point que le fermier pressentit leur besoin. Quand il vit avec qu'elle avidité ils burent le verre qu'il leur avait offert, il leur proposa de partager le casse-croûte du matin. Ce brave homme, qui ne leur avait pas demandé d'où ils venaient, mais seulement ce dont ils avaient besoin, avait quelque peine à cacher son émotion. De nos jours, un enfant peut-il encore avoir faim ? Nul doute que la marmotte en aurait eu la larme au coin de l'œil ! Il s'ensuivit une longue discussion. S'il était avéré que les enfants étaient à la recherche d'un monde meilleur, c'est à dire d'un monde où l'on pouvait grandir sans crainte (*dans tous les sens du terme*), évoluer – de jour comme de nuit – sans arrière-pensée, où l'on pouvait être simplement utile, travailler pour manger à sa faim, il se trouvait aussi que leur hôte du jour était quant à lui à la recherche d'un (*voire deux !*) bergers (*s*) ... L'histoire s'arrête là.

A la fin de l'été, lors d'une sortie hors de son espace habituel, la marmotte eu l'occasion de voir un grand troupeau paissant sur les flancs de la montagne. Sur un rocher proche, deux « gamins » jouaient avec des marmottons tandis que deux chiens veillaient au comportement des bovins, ramenant immédiatement ceux qui avaient tendance à trop s'éloigner du troupeau. Les deux enfants ressemblaient étrangement à ceux entr'aperçus une nuit ! S'il s'agissait d'eux, leurs rires semblaient avoir effacé à jamais les heures difficiles qu'ils avaient vécues. La marmotte pensa – non sans essayer une autre larme - qu'ils méritaient bien – eux aussi - d'être heureux ... Mais combien attendent encore dans l'ombre de retrouver un sourire confisqué par les guerres perpétuelles dont le monde semble ne plus pouvoir se passer ou, tout simplement, par l'échec désormais programmé d'une civilisation ?



Grande Saline Royale  
d'Arc-et-Senans

Le numéro 18 paraîtra au cours de la deuxième quinzaine de décembre

En attendant, restez informés sur

<https://arceavalduc.fr/> et sur <https://arcea-national.org>

Nous écrire : [com.arcea.va@gmail.com](mailto:com.arcea.va@gmail.com)

Directeur de la publication  
Rédacteur en chef  
Saisie composition  
Comité de Rédaction  
Impression/Reproduction  
Envoi du courrier  
Nombre d'exemplaires  
©  
Dépôt légal

Bruno Duparay  
Martine Gallemard  
Martine Gallemard  
Membres du bureau ARCEA de Valduc  
CEA Valduc  
Claudette Muller, Patrick Valier-Brasier  
460  
ARCEA de Valduc  
ISSN 2741-0633